



Déclaration de la FSU 58 :
CTSD du 22 janvier 2016

Ce comité se tient à quelques semaines de l'ouverture des négociations sur les Parcours Professionnels de Carrières et Rémunérations. Pour la FSU, cette négociation doit être l'occasion, dans l'Éducation Nationale comme dans les autres ministères, de revaloriser les salaires de manière significative. Après cinq années de gel du point d'indice et une augmentation des cotisations sociales, cette revalorisation est urgente : l'enquête du SNUIPP auprès des enseignants du premier degré en témoigne ; leurs salaires ont encore baissé en ce mois de janvier. Les difficultés de recrutement des enseignants perdurent depuis plusieurs années maintenant. La revalorisation constitue aussi un élément important dans la reconnaissance du travail accompli par les personnels qui, dans l'Éducation Nationale, ont des salaires largement inférieurs aux standards européens. C'est dans cette perspective que la FSU, participera, le mardi 26 janvier, à la journée d'action commune à toute la fonction publique .

Concernant la carte scolaire, l'« effort sans précédent » pour le premier degré annoncé par notre ministre, ne semble pas se traduire dans notre département par une réelle amélioration de l'encadrement des élèves et de la présence de l'école sur le territoire. Certes la dotation attribuée à la Nièvre est supérieure à ce que prévoyait la Convention signée entre l'Etat et les élus du département en augmentant légèrement le P/E. Au-delà de la dotation en postes, notre crainte porte sur le regroupement des écoles qui va contribuer à créer des déserts scolaires qui n'incitent pas à l'installation de nouvelles familles. La FSU insiste sur la nécessité de maintenir des services publics en milieu rural, aussi petite que soit l'école. Nous pensons également qu'elle ne nous prémunira pas de l'interventionnisme politique « descendant » et nous pourrons les remémorer si vous le souhaitez ...

Dans le second degré, la préparation de la rentrée se fait dans le

cadre de la réforme du collège qui connaît une large opposition des personnels et provoque une forte inquiétude chez les parents d'élèves. Inquiétude qui risque de virer à la colère quand ils découvriront que les nombreux petits groupes annoncés par le ministère sont finalement bien rares et que, dans le même temps, les nouveautés de la réforme sont essentiellement financées par des dégradations des temps dévolus aux cours.

La FSU tient à dénoncer les pressions inacceptables que subissent les personnels mais aussi les réponses dilatoires ou l'absence de réponse aux questions des enseignants lors des stages ou réunion institutionnelle. Comment peut-on faire preuve d'autant de légèreté envers ceux dont l'engagement est pourtant nécessaire pour relever les défis qui se posent au système éducatif ?

Concernant les dotations des collèges de la Nièvre, nous souhaitons que leur étude se fasse dans la transparence, pour ce qui est des différents volets qui amènent à la construction des DHG dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du collège et celui des priorités arrêtées par le Rectorat ou le Ministère. La réforme du collège met en avant l'autonomie des établissements, elle ne peut exister qu'avec une information complète des représentants des personnels.

Au delà des dotations, nous appelons à la plus grande vigilance sur l'impact que va avoir la réforme sur les TRMD, et ainsi sur les services partagés et les postes. Certains enseignants apprennent déjà qu'ils n'auront plus un service complet dans leur établissement l'an prochain ou, pour ceux qui travaillent déjà en service partagé, qu'il leur faudra sans doute travailler dans un nouvel établissement pour maintenir leur poste. Ceci concerne particulièrement nos collègues d'allemand mais aussi ceux de technologie, et de sciences.

Pour la FSU, il est encore temps d'éviter l'erreur que constitue cette réforme et de rouvrir les discussions pour construire une réforme avec les enseignants et en tenant compte de leur expérience. C'est pourquoi elle appelle les personnels enseignants et d'éducation à la grève le mardi 26 janvier.